

ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

Servitude d'utilité publique : PT3

INTITULE

Télécommunications
 Servitudes relatives aux communications
 téléphoniques et télégraphiques

REFERENCES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Code des postes et des communications électroniques
 - Art. L45-9, L.48 et R.20-55 à R.20-62

- Code de l'environnement
 L554-1 à L554-5, R554-1 et R554-2
 Décret n°2011-1241 du 05/10/2011
 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains
 ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de
 transport ou de distribution.

ACTE INSTITUTIF

Arrêté préfectoral du 03/10/1977


OBJET LOCAL

- Câble Grande Distance n°443
 Le Pontet - Carpentras, tronçon n°1

GESTIONNAIRE

France Télécom

LEGENDE

 Limite communale
 Représentation graphique
 Télécommunications

Plan - Echelle : 1/ 12 000°
 Source : France Télécom, année 1991
 Carto : N_BATet N_PARCEL_BDP_084_2010
 Nom de fichier : SUP-PT3_1401_84043_01

